

Commission, réforme administrative: gestion des programmes communautaires, statut des agences d'exécution

2000/0337(CNS) - 16/01/2012 - Document de suivi

Ce document de travail des services de la Commission contient l'évaluation externe de l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (AECI), qui a été présentée le 12 mai 2011 et qui figure en annexe au présent document.

L'évaluation a confirmé que, globalement, l'EACI fonctionnait bien et qu'elle remplissait efficacement ses missions au regard des initiatives pour lesquelles elle avait la responsabilité opérationnelle.

La Commission européenne a pris note des conclusions et recommandations du rapport d'évaluation. Les services compétents de la Commission et l'AECI s'attellent à présent à la mise en œuvre de ces recommandations.